

# La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 29 Juin 2005

L  
U  
D  
E  
S  
le  
C  
O  
O  
Q  
U  
E  
T

## Informations pratiques

### Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14 h à 18 h

### Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

## La municipalité

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune qu'il leur est recommandé de se faire connaître en mairie afin de faciliter les éventuelles démarches administratives les concernant.

### Conseil municipal du 24 mars 2005

Absents : M. Quatresols G, M. Brimont, M. Jorez, M. Diot

➤ Le conseil municipal vote les comptes administratifs 2004 :

#### **Commune et lotissement**

Fonctionnement : dépenses : 1 269 306,67 €  
recettes : 1 436 517,86 €  
Excédent : 167 213,19 €

Investissement : dépenses : 554 111,48 €  
recettes : 544 759,08 €  
Déficit : 9 352,40 €

#### **Excédent global de 157 860,79 €**

➤ Le conseil vote l'affectation des résultats 2004 :

**Commune** : considérant un excédent de fonctionnement de 223 538,67 €, un solde d'exécution d'investissement de 281 851,07 €, un reste à réaliser de travaux de 33 862 €, affecte au compte 002 en fonctionnement : 223 538,67 €

**Lotissement** : considérant un déficit de fonctionnement de 56 325,48 €, un solde d'exécution d'investissement de -291 203,47 €, affecte au compte 002 dépenses de fonctionnement 56 325,48 €

➤ Le conseil approuve les comptes de gestion dressés par M. BERNANOCE, receveur de la commune.

Le conseil vote les budgets primitifs 2005 qui s'équilibrent en recettes et dépenses :

Commune : fonctionnement à 676 775 € et

investissement à 1 649 356 €

Lotissement HAIMART : fonctionnement à 412 450 €, investissement à 345 115 €.

➤ Le conseil fixe les 4 taxes locales comme suit :

Taxe d'habitation : 10.68%

Taxe foncier bâti : 15.13%

Taxe foncier non bâti : 7.41%

Taxe professionnelle : 3.33%

Le conseil :

➤ confirme au Conseil Général de la Marne, l'inscription des crédits nécessaires à l'exécution des travaux de la rue des Flammées au budget primitif 2005 de la commune

➤ émet un avis favorable à l'adhésion au Syndicat Mixte de la Région de VERZY de la commune de BEAUMONT sur VESLE au titre de la compétence distribution de l'eau potable

➤ prend connaissance du courrier de la commune de CHIGNY les ROSES demandant l'autorisation d'installer leur future station d'assainissement sur le terroir de la commune de LUDES

### Conseil municipal du 23 mai 2005

Absent : M. Diot

Le conseil municipal :

➤ Décide de valider le choix du maire pour le cabinet CBE à Reims pour réaliser la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie de la rue des Flammées

➤ Fixe le prix de garderie des enfants de 4 à 6 ans pour le mois de juillet à 5 € la 1/2 journée

➤ Autorise le maire à signer un nouveau contrat d'assurance avec C.M.M.A., suite à la démolition du vestiaire du terrain de foot

➤ Fixe la durée d'amortissement des immobilisations à 5 ans pour les frais d'étude, d'élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme, et à 2 ans pour les concessions et droits similaires, brevets, licences, marques

➤ Approuve les propositions de la commission communale d'aménagement foncier de TAISSY, visant les chemins ruraux(modification et suppression)

➤ Demande l'octroi d'une aide financière auprès de la C.A.F. pour la partie « Petits bouchons » dans l'opération de restructuration du groupe scolaire

➤ Autorise le maire à recruter des agents non titulaires chaque fois qu'il sera nécessaire dans les cas suivants : remplacement d'agent en congé maladie,

maternité, besoin occasionnel et saisonnier

➤ Dénomme la rue nouvelle desservant le lotissement, implanté à la place de l'ancien terrain de sport : rue Jacques HAIMART

➤ Emet un avis défavorable au projet de construction d'une nouvelle ligne électrique aérienne (alimentation de la ligne TGV EST) sur le territoire du Parc Naturel de la Montagne de Reims et soutien l'action engagée par celui-ci

➤ Apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques 2012

Plan canicule : comme en 2004, un recensement des personnes âgées de 65 ans et plus, des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et des personnes handicapées, désirant être aidées lors de grosses chaleurs, sera effectué.

ADSL : le Directeur Régional de France Télécom nous informe de sa décision d'installer l'ADSL à LUDES dans le courant du 3ème trimestre 2005.

### Arrêté préfectoral

(l'intégralité est consultable en mairie)



Dans le but de limiter les phénomènes de transfert des produits phytosanitaires vers les eaux de l'aire de production de l'AOC Champagne, il est décidé :

- les contours des parcelles viticoles (fourrières, talus, fossés) doivent être enherbés de manière permanente dans un délai de un an
- Les chemins jouxtant les parcelles de vigne ne doivent pas faire l'objet d'un désherbage chimique
- Tout désherbage en plein est interdit du 1er septembre au 31 janvier
- À compter du 1er février 2006, au moins une parcelle sera exempte d'application herbicide sur les inter-rangs

### Mesures de restriction des prélèvements domestiques de l'eau



Sont interdits les usages de l'eau suivants :

- lavage des voitures à titre privé
- lavage à grande eau des bâtiments et allées à titre privé
- Remplissage initial des piscines (voir le gestionnaire du réseau d'alimentation en eau potable)
- Remplissage des plans d'eau et des étangs

- Arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, entre 10 h et 19 h
- Vidange des plans d'eau
- Cet arrêté est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2005



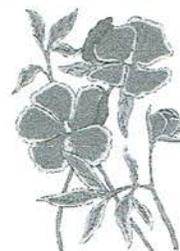
### Les écoles

En prévision des travaux de restructuration de l'ancienne salle des fêtes en groupe scolaire, toutes les classes basées à Ludes seront regroupées rue Victor HUGO (école des filles) à partir de la rentrée de septembre 2005.

La Kermesse des écoles Ludes-Mailly Champagne aura lieu le Samedi 25 Juin à 10h30 à la Coopérative Palmer à Mailly. Les enfants des écoles présentent un spectacle qui dure environ une heure. Des stands de jeux sont installés ainsi qu'une petite restauration. Les bénéfices sont destinés à financer une partie des sorties des élèves en cours d'année scolaire.



### Fleurissement



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux plantations dans le village. Cette aide précieuse est très réconfortante et ne peut que nous encourager à encore améliorer notre cadre de vie. Un travail d'entretien est cependant nécessaire, et peut-être que d'autres sont prêts à venir nous rejoindre... Ils seront les bienvenus ! Les milliers de fleurs qui décorent votre village vous en remercient par avance.

Nous saluons l'initiative des riverains de la place de la Mairie qui, grâce à l'argent récolté sur leur stand le jour de la brocante, ont acheté un nombre important de fleurs pour décorer cette même place, et qui, depuis, s'organisent pour en assurer l'entretien et l'arrosage.

Ludes, le 17 juin 2005

Le Maire de LUDÉS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de la lutte contre la canicule, il appartient au maire de pouvoir recenser les personnes qui sont susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur en vue de leur porter conseil et assistance en cas d'alerte.

- Recensement
- des personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
  - des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
  - des personnes adultes handicapées.

C'est pourquoi je vous invite, si vous désirez être aidé(e), à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie en me rendant la fiche – réponse ci-dessous dûment complétée, datée et signée.

De la sorte, l'activation du plan d'alerte et d'urgence permettra l'intervention de personnes qui pourront vous aider en vous apportant leurs conseils et une aide personnalisée en cas de canicule.

**En cas de non réponse, je considérerai que vous ne souhaitez pas être aidé(e).**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Fiche-réponse pour l'inscription au fichier de la commune de LUDÉS**  
**En vue de bénéficier de l'assistance en cas de crise caniculaire**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

DATE DE NAISSANCE :

Personne de l'entourage à prévenir en priorité :

Téléphone :

Autres observations utiles :

Fait à ....., le.....

Signature



# Ludes en Fête



***Mercredi 13 juillet 2005  
à partir de 19 heures***

## ***Soirée barbecue***

Sangria, saucisses, merguez, brochettes, poitrine, chips  
Dessert et boisson comprise

Participation de 10 euros par personne  
Enfants de moins de 12 ans gratuit

\*\*\*\*\*

19h30 Spectacle de danse avec « Reims Texas Country »

22 h Retraite aux flambeaux

23 h Démonstration de danse

(par l'école de danse de Marlène et ses élèves)

23 h 30 Bal avec orchestre

\*\*\*\*\*

## **Réservez vos repas**

(Les tickets qui vous permettront de retirer vos viandes vous seront distribués à l'entrée)

**L'organisation de cette soirée requiert la participation de nombreux volontaires. Aussi nous vous invitons à venir nous rejoindre le jour même pour nous aider à préparer cette soirée. Merci d'avance !**

---

## **Bulletin d'inscription**

(à découper suivant la ligne ci-dessus)

Nom – Prénom : .....

Nombre de repas payants : .....x 10 € = .....€

Nombre d'enfants de moins de 12 ans (menu saucisse, brochette et dessert) : .....

Nombre de personnes totales : .....

Date limite de réservation le 9 juillet

A déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de la mairie

Renseignements : Gérald QUATRESOLS au 03 26 61 11 85 après 20 h